Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CRM, veuillez visiter :
bacprocrm.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac Pro CRM

Évaluation de compétences : réglementation du transport routier

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-CRM-EP1 (code imprimé sur le sujet, sans statut national autonome indiqué)** • Durée : **Aucune durée officielle autonome définie. Le sujet indique 2 heures en page de garde et 3 h au pied de page.** • Coefficient : **Aucun coefficient national autonome indiqué**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la mission et vérifications réglementaires** (3 questions) — **Page 3**
2. **Calcul des masses, du carburant et des coûts** (4 questions) — **Page 5**
3. **Planification de l'itinéraire et organisation du chargement** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention des risques et sécurité** (4 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprocrm.fr/assets/annales/bac-pro-crm/Réglementation du transport routier/2026/Bac Pro CRM - Réglementation du transport routier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la mission et vérifications réglementaires

Le candidat prépare le transport de 24 palettes de pièces métalliques de Saint-Priest à Reims, avec une livraison intermédiaire à Dijon. Les documents techniques précisent les caractéristiques du véhicule, les masses applicables et les documents de bord à vérifier avant le départ.

Question 1.1. Indiquer les lieux de départ, d'étape et de destination, ainsi que le nombre et la nature des unités de manutention transportées.

L'ordre de transport indique l'enlèvement à Saint-Priest à 06 h 00, une livraison intermédiaire à Dijon, puis la livraison finale à Reims. Les unités de manutention sont des palettes : elles portent des pièces métalliques. La mission concerne donc 24 palettes transportées par un ensemble tracteur et semi-remorque, conformément aux données de l'ordre de transport et du DT 1.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Départ : Saint-Priest à 06 h 00 ; étape : Dijon ; destination : Reims ; 24 palettes de pièces métalliques.

Question 1.2. Calculer la masse totale de l'ensemble chargé à partir des masses à vide du tracteur et de la semi-remorque et de la masse de la marchandise. Comparer le résultat à la masse maximale autorisée donnée dans le DT 2, présenter le calcul et conclure.

La marchandise pèse 18 000 kg, soit 24 palettes de 750 kg. On ajoute cette masse aux masses à vide du tracteur et de la semi-remorque : 8 600 + 6 200 + 18 000 = 32 800 kg. Cette masse totale est inférieure à la limite retenue de 40 000 kg. L'écart à la limite est de 40 000 - 32 800 = 7 200 kg : l'ensemble respecte donc le critère de masse de l'exercice.

DR 1 complété, masse totale de l'ensemble chargé

Calcul demandé	Opération	Résultat
Masse des 24 palettes	.....	... kg
Masse totale de l'ensemble chargé	8 600 + 6 200 + 18 000 = 32 800 kg	
Volume de carburant pour 490 km	.....	... L
Coût théorique du carburant	.....	... €
Montant de transport facturé	.....	... €

Compléter les cases marquées par des points de suspension.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Masse totale chargée : 32 800 kg, inférieure à la limite de 40 000 kg de 7 200 kg.

Question 1.3. Citer deux documents ou éléments de bord à vérifier avant le départ et indiquer la fonction de chacun dans cette mission.

Deux vérifications documentaires utiles sont le document de transport correspondant à la prestation et les certificats d'immatriculation. Le document de transport accompagne la marchandise et permet de vérifier les éléments de la prestation, notamment le parcours et les livraisons. Les certificats d'immatriculation identifient le tracteur et la semi-remorque employés. Il faut s'assurer que les documents correspondent bien à l'ensemble et à la mission avant le départ.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Document de transport : accompagne la marchandise et décrit la prestation ; certificats d'immatriculation : identifient le tracteur et la semi-remorque.

2. Calcul des masses, du carburant et des coûts

Le candidat exploite les données du tracteur, de la semi-remorque et des palettes pour calculer les masses de la marchandise et de l'ensemble chargé. Il détermine aussi le carburant théorique nécessaire et les coûts associés au carburant et au transport facturé sur 490 km.

Question 2.1. Calculer la masse totale des 24 palettes, puis la masse totale de l'ensemble chargé en utilisant les relations fournies.

La masse de la marchandise se calcule en multipliant le nombre de palettes par leur masse unitaire : 24 × 750 = 18 000 kg. On ajoute cette masse aux masses à vide du tracteur et de la semi-remorque : 8 600 + 6 200 + 18 000 = 32 800 kg. Comparée à la limite retenue de 40 000 kg, la masse de l'ensemble chargé est conforme, avec une marge de 7 200 kg.

DR 1 complété : masses

24 × 750	... kg 18 000
8 600 + 6 200 + 18 000	... kg 32 800

✓ RÉPONSE À RETENIR

Marchandise : 18 000 kg. Ensemble chargé : 32 800 kg, inférieur à la limite de 40 000 kg.

Question 2.2. Calculer le volume théorique de carburant nécessaire pour parcourir 490 km à la consommation moyenne indiquée, avec la formule fournie et un arrondi au litre.

Le volume théorique se calcule avec la relation fournie : distance × consommation ÷ 100. Pour 490 km à 30 L/100 km, on obtient 490 × 30 ÷ 100 = 147 L. Ce résultat étant déjà un nombre entier, l'arrondi demandé au litre ne le modifie pas. Il s'agit du volume théorique nécessaire pour parcourir la distance totale indiquée.

DR 1 complété : volume de carburant

490 × 30 ÷ 100	... L 147

✓ RÉPONSE À RETENIR

Volume théorique nécessaire : 147 L.

Question 2.3. **Calculer le coût théorique du carburant à partir du volume calculé et du prix au litre, avec un arrondi au centime.**

Le coût théorique du carburant correspond au volume calculé multiplié par le prix au litre. En utilisant le volume de 147 L et le tarif de 1,62 €/L, l'opération est : 147 × 1,62 = 238,14 €. Le montant est déjà exprimé au centime demandé et concerne uniquement le carburant théorique consommé sur les 490 km.

DR 1 complété : coût du carburant

147 × 1,62	238,14 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût théorique du carburant : 238,14 €.

Question 2.4. **Calculer le montant du transport facturé pour la distance totale, en indiquant l'opération utilisée et le montant en euros.**

Le montant facturé se calcule en multipliant la distance totale par le prix de transport par kilomètre. Avec les données de l'énoncé, l'opération est 490 × 1,35 = 661,50 €. Le montant est arrondi au centime et correspond au transport facturé, à distinguer du coût théorique du carburant calculé à la question précédente.

DR 1 complété : transport facturé

490 × 1,35	661,50 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Montant de transport facturé : 661,50 €.

3. Planification de l’itinéraire et organisation du chargement

La mission comporte les étapes Saint-Priest-Dijon et Dijon-Reims, planifiées à 70 km/h, avec livraison et pause à Dijon. Le schéma et les ressources donnent les dimensions des palettes et de la semi-remorque pour étudier leur disposition, la longueur occupée et les contrôles du chargement.

Question 3.1. Calculer les durées de conduite de Saint-Priest à Dijon puis de Dijon à Reims à la vitesse moyenne indiquée, et donner les résultats en heures et minutes.

On applique **durée = distance ÷ vitesse**. Saint-Priest-Dijon : 196 ÷ 70 = 2,8 h, soit 2 h et 0,8 × 60 = 48 min. Dijon-Reims : 294 ÷ 70 = 4,2 h, soit 4 h et 0,2 × 60 = 12 min. Ces durées correspondent uniquement à la conduite : la livraison et la pause à Dijon ne sont pas comptées.

Durées de conduite inscrites dans le tableau

Étape	Distance	Temps de conduite calculé	Observation
Saint-Priest à Dijon	196 km	2 h 48 min	.....
Dijon à Reims	294 km	4 h 12 min	.....
Nombre de rangées de palettes, deux palettes par rangée	24 palettes	... rangées	.....
Longueur occupée, palettes orientées avec 0,80 m dans le sens de la longueur	Donnée à calculer	... m	.....

Compléter les résultats et conclure sur la pause à prévoir.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Saint-Priest-Dijon : 2 h 48 min. Dijon-Reims : 4 h 12 min.

Question 3.2. À partir des durées calculées et de la limite de conduite cumulée donnée, déterminer si le conducteur peut effectuer le trajet de Dijon à Reims sans pause après la livraison à Dijon et justifier la réponse.

La pause prévue à Dijon doit être prise après la livraison et avant le départ vers Reims. La seconde étape dure 4 h 12, donc moins que la limite de 4 h 30.

- Après les 2 h 48 de conduite jusqu’à Dijon, la pause de 45 minutes interrompt la conduite cumulée.
- Le conducteur peut ensuite rejoindre Reims sans nouvelle pause en cours de route.

Pause prévue à Dijon, dans l'observation de l'étape

Étape	Distance	Temps de conduite calculé	Observation
Saint-Priest à Dijon	196 km	.....	.....
Dijon à Reims	294 km	..... Pause 45 min	.....
Nombre de rangées de palettes, deux palettes par rangée	24 palettes	... rangées	.....
Longueur occupée, palettes orientées avec 0,80 m dans le sens de la longueur	Donnée à calculer	... m	.....

Compléter les résultats et conclure sur la pause à prévoir.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Oui, après la pause obligatoire de 45 min à Dijon, le trajet de 4 h 12 se fait sans pause en route.

Question 3.3. Proposer une disposition des 24 palettes avec deux palettes côte à côte en largeur. Indiquer le nombre de rangées et la longueur occupée si chaque rangée comprend deux palettes orientées avec 0,80 m dans le sens de la longueur, puis préciser deux contrôles du chargement et de son arrimage avant le départ.

Disposition ou contrôle	Calcul et vérification
Deux palettes côte à côte en largeur	2 × 1,20 m = 2,40 m, pour 2,48 m utiles
Nombre de rangées	24 ÷ 2 = 12 rangées
Longueur occupée	12 × 0,80 m = 9,60 m, pour 13,6 m utiles

La disposition tient dans les dimensions utiles de la semi-remorque. Avant le départ, vérifier la stabilité des palettes et leur répartition, puis s'assurer que l'arrimage les immobilise efficacement. À un arrêt, réaliser les vérifications depuis une zone sûre, sans se placer sous une charge ni entre le véhicule et un obstacle.

Nombre de rangées et longueur occupée dans le tableau

Étape	Distance	Temps de conduite calculé	Observation
Saint-Priest à Dijon	196 km	.....	.....
Dijon à Reims	294 km	.....	.....
Nombre de rangées de palettes, deux palettes par rangée	24 palettes	... rangées 12 rangées	.....
Longueur occupée, palettes orientées avec 0,80 m dans le sens de la longueur	Donnée à calculer	... 9,60 m	.....

Compléter les résultats et conclure sur la pause à prévoir.

✓ RÉPONSE À RETENIR

12 rangées de 2 palettes, sur 9,60 m. Largeur occupée : 2,40 m. Vérifier la stabilité, la répartition et l’efficacité de l’arrimage.

4. Prévention des risques et sécurité

Le candidat analyse les risques du chargement sur un quai fréquenté, d'une manœuvre de recul à Dijon, du déplacement des palettes et de la fatigue sur la route. Le dossier technique fournit les mesures de prévention et les repères de conduite à appliquer.

Question 4.1. Citer deux mesures de prévention à appliquer pendant le chargement sur le quai afin de réduire le risque de collision avec un chariot ou un piéton.

Sur le quai, réduire le risque de collision en séparant autant que possible les déplacements du conducteur et ceux des chariots. Appliquer les consignes de circulation du site et rester dans les zones autorisées, sans traverser une voie de circulation sans nécessité. Porter également les équipements de protection prescrits par l'entreprise et rester attentif aux mouvements des piétons et des chariots.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Respecter le plan de circulation, rester dans les zones autorisées et porter les EPI prescrits.

Question 4.2. Décrire une procédure sûre pour réaliser la manœuvre de recul à Dijon, en précisant le rôle éventuel d'un guide et les vérifications préalables.

1. Avant de reculer, vérifier que l'aire est dégagée, repérer les autres véhicules et les obstacles, puis contrôler les angles morts.
2. Si nécessaire, demander à un guide de se placer dans une zone sûre, visible du conducteur, et de guider la manœuvre par des indications convenues.
3. Reculer lentement. Arrêter immédiatement le véhicule si le guide n'est plus visible ou si un danger apparaît. Ne reprendre qu'après une nouvelle vérification de la zone.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Vérifier la zone et les angles morts, reculer lentement avec un guide visible, puis s'arrêter si le contact est perdu.

Question 4.3. Citer deux vérifications de l'arrimage à effectuer avant le départ ou lors d'un arrêt, sans se placer dans une zone dangereuse.

Avant le départ et lors des arrêts, effectuer les vérifications depuis une zone sûre, sans se placer sous une charge ni entre le véhicule et un obstacle. Contrôler deux points essentiels :

- La stabilité des palettes et leur absence de déplacement ou de risque de basculement.
- La bonne répartition de la charge et l'efficacité des dispositifs d'arrimage, notamment leur maintien en place.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Vérifier la stabilité des palettes et l'efficacité de l'arrimage depuis une zone sûre.

Question 4.4. Indiquer une mesure permettant de limiter le risque lié à la fatigue et expliquer pourquoi le respect des pauses est nécessaire à la sécurité.

Respecter la pause de 45 minutes prévue à Dijon après la livraison, avant de reprendre la route vers Reims. Cette pause permet au conducteur de récupérer et de préserver sa vigilance. Le respect des pauses limite la fatigue, qui peut ralentir les réactions, diminuer l'attention et favoriser les erreurs de conduite. Si la fatigue persiste, ne pas reprendre la conduite et prévenir l'entreprise.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prendre la pause de 45 minutes à Dijon pour récupérer et préserver sa vigilance au volant.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de compétences de la session 2026 porte sur la réglementation du transport routier pour le bac professionnel Conducteur routier de marchandises. Le sujet imprimé porte le code 26-BCP-CRM-EP1, sans statut national autonome indiqué, et présente des durées contradictoires de 2 heures et 3 h, sans coefficient national autonome. Le transport étudié concerne des palettes métalliques et évalue masses, coûts, planification, chargement et prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Masse de la marchandise = nombre de palettes × masse d'une palette.
- Masse de l'ensemble chargé = masses à vide du tracteur et de la semi-remorque + masse de la marchandise.
- Volume de carburant = distance × consommation pour 100 km ÷ 100 ; coût carburant = volume × prix au litre.
- Durée de conduite = distance ÷ vitesse ; selon les repères du sujet, une pause est prévue après au plus 4 h 30 de conduite cumulée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les opérations avec les unités et comparer la masse calculée à la limite retenue dans le dossier technique.
- Respecter les arrondis demandés : volumes au litre et coûts au centime.
- Distinguer les durées de conduite des pauses, de la livraison, de l'attente et des manœuvres.
- Vérifier la stabilité, la répartition et l'arrimage de la charge, en appliquant des mesures de prévention adaptées aux situations.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume de carburant demandé ?

Multipliez la distance en kilomètres par la consommation en litres pour 100 km, puis divisez par 100. Utilisez les valeurs fournies dans le sujet et arrondissez le volume obtenu au litre.

Q : Comment déterminer la durée de conduite de chaque étape ?

Divisez la distance de l'étape par la vitesse moyenne pour obtenir un temps en heures. Convertissez la partie décimale en minutes, puis traitez séparément les pauses et le temps de livraison.

Q : Quel temps et quel barème faut-il retenir pour cette épreuve ?

Les quatre parties totalisent 20 points. Le sujet indique 2 heures en page de garde et 3 h au pied de page. Il précise qu'aucune épreuve nationale autonome avec durée propre n'est définie pour cet intitulé.

Q : Quels éléments montrer pour justifier une réponse sur le chargement et la sécurité ?

Appuyez votre réponse sur les dimensions et consignes des documents techniques. Citez des contrôles pertinents, notamment la stabilité, la répartition et l'arrimage, ainsi que les précautions pour les zones de circulation et les manœuvres.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprocrm.fr/assets/annales/bac-pro-crm/Réglementation du transport routier/2026/Bac Pro CRM - Réglementation du transport routier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro CRM : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.